



CLUB OMNISPORTS DE TANNERON

FORMALITES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2023/2024

Afin de faciliter la gestion de notre association, le dossier d'adhésion du foyer doit nous parvenir complété & payé avec toutes les activités de tous les membres de la famille :

au plus tard le Dimanche 17 septembre 2023

Composition du dossier d'inscription doit être déposé dans la boîte aux lettres du COT :

⇒ A côté de la médiathèque, sur la place du village- bâtiment de la mairie ou dans celle d'Alexandra Augier à Val Cros.

- La fiche adhésion dûment remplie ;
- Des certificats médicaux pour les activités sportives ;
- Une attestation d'assurance (Responsabilité Civile) à fournir pour toutes les activités ;
- Le chèque du montant total de vos activités y compris les 20 € d'adhésion au COT ;
- Une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse (en cas de remboursement Covid).

○ -

Nous n'enregistrerons que les dossiers complets

Paiement échelonné en CHEQUE UNIQUEMENT jusqu'à maximum fin Mai 2024.

Soit 9 chèques encaissés le 5 de chaque mois du 5 Octobre 2023 au 5 Juin 2024
(Merci d'émettre les chèques sans les centimes)

* A partir du **lundi 18 septembre** les personnes qui n'ont pas régularisé leur inscription ne seront **plus acceptées dans les cours.**

Inscription en cours d'année : Tout trimestre entamé est dû.
Les activités s'entendent hors vacances scolaires, sur la période du
5 septembre 2023 au 25 juin 2024 soit 30 cours minimum

(Le C.O.T se réserve le droit de modifier les tarifs en cas de besoin)